

Les marchés de plein vent sous condition

"Respectez les consignes", nous rappelle l'adjoint en charge des marchés à la mairie de Condom



Les marchés de plein vent sous condition

Les marchés alimentaires de Condom sont maintenus, mais pour cela, il faudra respecter les consignes gouvernementales et municipales et de bon sens.

À savoir être muni de l'attestation dérogatoire de déplacement, respecter une distance de 3 mètres entre chaque stand et d'1 mètre entre chaque client, ainsi qu'une présence sur le marché limitée à l'acte d'achat : **pas de regroupement devant les stands ou aux abords du marché.**

Si ces mesures ne sont pas respectées, tous les futurs marchés seront suspendus jusqu'au retour à la normale, ce qui accentuerait les difficultés des producteurs (maraîchers, fromagers, éleveurs.....) et des non sédentaires qui perdraient leur production de frais.

Alors, oui au maintien des marchés alimentaires pour la population et les professionnels, mais dans le respect des consignes et avec civisme.